



Accueil de loisirs • Péri scolaire

LIVRET DE RENTREE 2026-2027

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX



L'ESSENTIEL PERISCOLAIRE -PERIODE SCOLAIRE

Garderie du matin

07h15 – 08h20

Entre 8h15-8h20, les plus petits sont accueillis directement dans la classe.

Repas dans la salle de restauration

Restauration &
Pause méridienne

11h45-13h20 = 1^{er}
service - maternelle

Temps libre et jeux pour les plus grands & Sieste pour les plus petits

12h00-13h35 = 2^{ème}
service élémentaire

Temps libre et jeux dans la cour et l'espace d'accueil périscolaire

Goûter équilibré fourni **par les familles**

Garderie du soir

16h15-18h45

Jeux et temps d'animation dans l'espace d'accueil périscolaire

Aide aux devoirs

16h45-17h30

Un temps d'aide aux devoirs est proposé dans une salle de classe, encadré par deux animateurs, sur inscription préalable via le Portail Famille.

Sortie des enfants avant l'heure sur autorisation écrite des parents

« Carte Jaune »

L'ESSENTIEL CROC'LOISIRS

MERCREDI & VACANCES SCOLAIRES

Accueil matin

07h15 Mercredi – 9h00

07h30 Vacances – 9h00

Activité et temps

Collectifs

9h00 – 12h00

Entre 11h30-12h00 Départ et accueil des enfants avant le repas

Cantine

12h00 – 13h00

Entre 13h00-13h30 Départ et accueil des enfants après le repas

Activité et temps

collectifs

Goûter

13h00-17h00

Les arrivées et
départs en dehors
doivent être
signalés par mail.

Fin d'après-midi et
départ

17h -18h30

Calendrier des ouvertures / fermetures des services

Automne : l'accueil de loisirs ouvert du 19 au 30 octobre 2026

noël : l'accueil de loisirs sera fermé du Lundi 21 décembre au jeudi 31 décembre 2026

Hiver : l'accueil de loisirs sera ouvert du 22 février au 05 mars 2027

Printemps : l'accueil de loisirs sera ouvert du 19 au 30 avril 2027

Été : l'accueil de loisirs sera ouvert du 5 au 30 juillet, fermé trois semaines en août et rouvrira la semaine du 23 août.

Jours fériés : Mercredi 11 Novembre, Vendredi 25 décembre, vendredi 1er janvier, lundi 29 mars, jeudi 6 mai (le centre sera également fermé le vendredi 7 mai), lundi 17 mai et mercredi 14 juillet.

Projet Educatif Local (PEL)

Développer un service en
s'adaptant au mieux aux
besoins des familles

Développer le service
jeunesse et mutualiser des
actions avec les communes
voisines

Favoriser des démarches
intergénérationnelles

Améliorer l'accès à la culture

Sensibiliser à
l'environnement et au
respect du cadre de vie

Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des
enfants, des jeunes

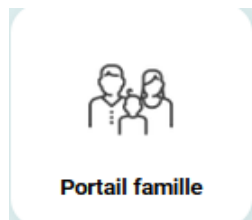
Comment s'inscrire, annuler ou modifier sa réservation ?

- 1- Demander un dossier au service Enfance Jeunesse à retourner en mairie
- 2- Inscription à nos services et ouverture du Portail Famille
 - ➔ Identifiant et code reçu par mail
 - ➔ Accès via le site internet de la mairie

Inscription et modification

- ➔ **Restauration** : la veille avant 15 :00
- ➔ **Le périscolaire** : la veille avant 18 : 30
- ➔ **Pour les mercredis** : Le vendredi précédent avant 15 :00 au plus tard
- ➔ **Pour les vacances** : 15 jours avant la période au plus tard

Pour permettre l'organisation du service, l'encadrement et la production de repas



Portail famille

Modalité d'annulation sans facturation via le portail famille :

- ➔ Le jour même avec présentation d'un certificat médical dans la semaine
- ➔ 15 jours avant si l'enfant est inscrit à une sortie (sauf raison médicale)

Le tarif des services municipaux et facturation

Voter tous les ans, les tarifs peuvent évoluer et sont modulés par tranche en lien avec le quotient familial.

Tout accueil entamé est facturé.

Accueil périscolaire : 2 créneaux payants le matin et 5 créneaux le soir (1/2h)

TARIFICATION	TRANCHE A $Q \leq 699$	TRANCHE B 700 - 999	TRANCHE C 1000 - 1299	TRANCHE D 1300 - 1599	TRANCHE E $Q \geq 1599$	Dépassement / Non inscrit
Accueil périscolaire (Par tranche horaire)	0,60 €	0,80 €	0,95 €	1,00 €	1,10 €	4 € par 1/4h au-delà de 18 :45
Tarif de la cantine	1 €* ★	4,01 €	4,70 €	4,97 €	5,29 €	6,15 €

Exemple : Une famille (tranche A) déposant son enfant à 7 :15 et vient le chercher à 17 :45 payera 5 tranches soit 3 €.

Accueil Mercredi et Vacances scolaires : 2 possibilités à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas

TARIFICATION	Tarif 1 (Saint-Didier + scolarisé)		Tarif 2 (hors Saint- Didier + scolarisé)		Tarif 3 (hors Saint- Didier)	
	Journée	½ journée	Journée	½ journée	Journée	½ journée
Tr 1 : ≤ 699	8.34 €	6.67 €	9.46 €	7.79 €	11.13 €	9.46 €
Tr 2 : 700 - 999	9.46 €	7.23 €	10.57 €	8.34 €	13.35 €	11.13 €
Tr 3 : 1 000 - 1 299	11.21 €	8.56 €	11.68 €	9.68 €	15.58 €	12.46 €
Tr 4 : 1 300 - 1 599	12.79 €	9.12 €	13.91 €	10.23 €	16.41 €	13.02 €
Tr 5 : ≥ 1600	13.91 €	9.46 €	15.02 €	10.76 €	17.30 €	13.68 €

La tarification : N'intègre pas les repas du midi et supplément qui peuvent être demandés en fonction des sorties (5€, 15€ ou 20€)

La restauration

Depuis 2012, la cuisine centrale propose aux communes de proximité une prestation de repas cuisinés et livrés sur les écoles et les centres de loisirs.

Le service de restauration scolaire s'inscrit dans une démarche de qualité et de responsabilité, en lien avec les objectifs fixés par la loi Egalim.

Cette loi vise à promouvoir une alimentation saine, durable et respectueuse de l'environnement dans les établissements livrés.

Depuis la rentrée 2025, une alternative quotidienne à la protéine animale est possible pour les enfants sur inscription annuelle (via le Portail Famille)

La restauration est un temps de convivialité et d'éducation au goût, les enfants seront donc encouragés à goûter les plats qui sont proposés.

La santé des enfants

Pour des problèmes de santé (fièvre, rhume...) nous préconisons de ne pas mettre vos enfants sur l'école afin de limiter les contagions.

Si votre enfant avait un traitement médicamenteux ponctuel, il vous sera demandé l'ordonnance avec la description claire de la posologie. Les enfants ne sont pas autorisés à prendre des médicaments seuls.

Tout autre élément de santé chronique ou maladie (asthme, diabète, allergie alimentaire ou autres...) doit être signalé à l'inscription.

Un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) sera mis en place afin de mettre un accueil serein de votre enfant.

La commune décline toute responsabilité si aucune information n'est transmise.

Les règles du « Vivre Ensemble »

Chaque enfant et adulte doivent :

- Respecter les horaires d'accueil et les lieux
- Prévenir en cas d'absence ou de retard.
- Fournir les documents médicaux nécessaires (PAI, allergies, etc.).
- Adopter une attitude respectueuse envers le personnel, les autres familles et enfants

Si votre enfant avait des comportements inappropriés, la mairie en lien avec la direction de l'école vous informerait des actions engagées :

- Niveau 1 : La mise en place d'une fiche de suivi du comportement
- Niveau 2 : Une rencontre avec les élus et le responsable Enfance Jeunesse, Famille et enfant
- Niveau 3 : Exclusion temporaire sur le temps périscolaire – 1 semaine
- Niveau 4 : Exclusion définitive sur le temps périscolaire et extrascolaire

Comment communiquer avec le service Enfance Jeunesse ?

A qui envoyer les informations :

➔ Sur l'enfant à clsh@saintdidier35.fr

➔ Pour la facturation à clsh@saintdidier35.fr

L'équipe et les contacts utiles

En cuisine, une équipe de professionnels s'active dès le matin :

- ✓ Léopold : Responsable de cuisine centrale
- ✓ Kévin : Second de cuisine
- ✓ Vincent : Aide cuisine et livreur
- ✓ Roseline : Agent de plonge

Une équipe d'animation :

- ✓ Léo : Responsable du service
- ✓ Lisa : Responsable adjointe
- ✓ Erwan : Accueil Jeune et animateur
- ✓ Tom, Claire, Sylvie : Animateurs

Numéros de téléphones :

Mairie : 02.99.00.33.08

Accueil de loisirs : 06.15.81.48.78

Ecole publique Les Jeunes Pousses : 02.99.00.74.03

Thème de l'année 2026-2027

Cette année à Croc'loisirs, nous invitons les enfants à embarquer pour une grande aventure autour du thème « Les Explorateurs Des Possibles ».

Les enfants deviennent membres d'une grande équipe d'explorateurs et partent à la découverte de lieux extraordinaires, de mondes inconnus et de nouveaux horizons. À chaque période, une nouvelle mission les attend, avec des activités, des défis et un grand jeu pour mettre leurs talents d'explorateurs à l'épreuve.

Le passeport de l'explorateur-fil rouge annuel

Tout au long de l'année, chaque enfant recevra son passeport d'explorateur. À chaque expédition réussie, il pourra obtenir un tampon ou un badge, afin de garder une trace de ses aventures.

En parallèle, une grande carte du monde sera complétée au fil des missions, permettant aux enfants de suivre leur parcours et de voir, étape après étape, jusqu'où leurs explorations les auront menés.

À chaque période, différentes activités créatives, jeux sportifs, sorties ou interventions seront proposés aux enfants afin de leur faire vivre pleinement leur nouvelle mission.

Une année riche en découvertes, en défis, en imagination et en aventures attend donc nos petits explorateurs ! À Croc'loisirs, chaque mission sera l'occasion d'apprendre, de créer, de s'amuser et surtout de découvrir que les possibilités sont infinies !